



FORMATION

Technicien fibre optique

REFLECTOMÉTRIE

Transport et distribution

Durée indicative et rythme de la formation

35 heures

La durée de formation peut varier en fonction de l'objectif de formation, nous consulter pour plus d'informations.

Tarif indicatif

2100,00 € (Prix de la formation, frais d'examen non inclus)





Objectifs opérationnels

Cette formation permet à un stagiaire de devenir technicien fibre optique, monteur/raccordeur, technicien d'intervention télécom au sein d'une entreprise de Travaux Publics ou de réseaux Télécom. A l'issus de la formation, il pourra intervenir sur l'intégralité du réseau FTTH.

Objectifs de la formation

- ✓ Contrôler les réseaux FTTH
- ✓ Clôturer les chantiers de déploiement de réseau FTTH
- ✓ Délivrance d'un certificat de formation
- ✓ Préparation du Bloc 3 de la certification RNCP34682 (nous consulter)

Secteurs d'activités et métier

Secteur d'activité : réseaux et télécommunications. Les fonctions s'exercent dans des entreprises de tailles variables, de l'artisan à la grande entreprise, en passant par la TPE et la PME, exerçant des travaux réseaux ou de ligne dans le secteur d'activité des télécoms.

Le technicien d'intervention télécom est sous la responsabilité hiérarchique d'un chef d'agence (ou équivalence) et/ou d'un chef d'équipes (ou équivalence). Il intervient en complète autonomie dans le cadre de la mise en œuvre des activités qui lui sont confiées, en relation avec les dossiers d'intervention transmis par les opérateurs télécoms. Il est responsable de la préparation, de la réalisation, de la gestion/planification (pour lui comme pour ses renforts/co-équipiers), de la finalisation et du suivi des dossiers d'intervention. Il assure également seul ou avec ses renforts/co-équipiers l'approche des clients, la sécurité individuelle et collective et la protection de l'environnement.

Conditions de travail

- Horaires variables selon les entreprises
- Milieu intérieur et extérieur
- Travail en hauteur
- Travail en équipe

Compétences et qualités

- ✓ Bon relationnel
- ✓ Soucieux et rigoureux
- ✓ Réactivité et adaptation à des environnements





Type d'emplois accessibles

Technicien d'Intervention Télécom, Technicien Télécom, Technicien fibre optique, Technicien FTTH, Monteur Raccordeur Télécom, Monteur Câbleur Télécom.

Prérequis à l'entrée en formation

- ✓ Agé(e) de 18 ans minimum
- ✓ Être apte médicalement et avoir une bonne vision des couleurs
- ✓ Savoir lire, écrire en Français
- ✓ Être technicien en raccordement FTTH depuis minimum 6 mois

Modalités d'admission

Admission après entretien. Le titulaire est dans un premier temps reçu en entretien au cours duquel le projet est présenté. Une période d'immersion professionnelle est définie et réalisée afin de valider le projet professionnel. L'admission peut ensuite être validée.

Suite de parcours

Spécialisation réseaux cuivre

Spécialisation réseaux mobile

Monteur Câbleur Réseau GSM, Monteur GSM, Technicien 3.0, Technicien Réseau, Technicien Réseaux Mobiles.

Code(s) ROME : I1307 - Installation et maintenance télécoms et courants faibles

Formacode® : 24270 équipement télécom

Références juridiques des réglementations d'activité

Habilitation Electrique, Habilitation aux travaux en hauteur et CACES® PEMP (CAT B), AIPR, sont obligatoires pour l'exercice des activités de technicien en Télécom.

Accessibilité

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter.

Modalités de formation : Présentielle, FOAD ou mixte.

Pédagogie

La formation est composée de 25 % de cours théorique et de 75 % de pratique répartis aux travers des différents modules. Exposés théoriques, mise en pratique, test, atelier, jeux de rôle, projets collectifs.





Suivi

Une plateforme E-learning et livret pédagogique permettent à chaque stagiaire de suivre son parcours. Un contrôle continu des connaissances théoriques et pratiques (par QCM ou TP), pendant les formations, permet une individualisation des parcours si nécessaire.

Moyens techniques

- 1 Plateau technique indoor/outdoor
- 1 kits d'aiguillage et de tirage pour 4
- 1 kit de sécurisation de chantier pour 4
- 1 Soudeuses gaine à gaine et cœur à cœur pour 2 stagiaires
- 1 kit outillage électroportatif pour 6
- 1 boîte à outil par stagiaire (ciseaux, pinces, lasers etc...)
- 1 kit de matériel consommable par stagiaire
- 1 kit de boîtier de raccordement par stagiaire (BPEO T1.5, T0, PBI, PBO, PTO)
- 1 Réflectomètres, 1 photomètres pour 2 stagiaires
- Signalisation et matériel de sécurisation de chantier, EPI
- 1 kit d'ouverture de chambre souterraine pour 4 stagiaires
- Tablettes, vidéoprojecteurs
- Plateforme numérique DIGIFORMA
- Documentation technique commune en salle et sur la plateforme documentaire en ligne OPTITEK KNEO

Si FOAD

Le bénéficiaire doit être muni du matériel informatique répondant aux exigences de cette action, à savoir :

- **Connexion internet**
- **Système d'exploitation supporté** : Windows : XP, VISTA, SEVEN, 10 – MAC OS : Mac OS 10.3.9
- **Navigation internet** : Internet Explorer 6 ou équivalent (Firefox, chrome, opera...) équipé de FLASH PLAYER 10 ou supérieur.

Dispensateurs de la formation

Techniciens/Formateurs professionnels agréés réseaux télécoms



Contenu de la formation

Module 4 - 35 heures - CLÔTURE DE CHANTIER SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION

RNCP34682BC03 Créer ou maintenir des Réseaux Filaires en desserte externe (option Composante Réseaux Filaires)

3.2. Réaliser les vérifications techniques - Faire la recette des infrastructures (étiquetage, gaine, fixation, étanchéité des boîtiers.) - Sélectionner les appareils de tests et mesures adéquats à l'intervention - Effectuer les tests et mesures - Analyser et comprendre les résultats - Renseigner les fiches/dossiers de tests et mesures - Concevoir le dossier de recette

- Principe de la réflectométrie
- Étude des causes d'affaiblissements
- Étude des unités de mesure
- Typologies de fibres utilisées, applications et performances
- Technique de connexion de la fibre optique, applications et performances
- Les atténuations (pentes des fibres, connecteurs et épissures)
- Réflectance (connecteurs, taux de réflexion)
- Non réflectance (épissures...)
- Axes de pertes et de distances sur le réflectomètre
- Mesure de longueur
- Mesure des pertes globales
- Mesure des pentes, connecteurs, épissures et taux de réflexion / Bancs de mesures
- Analyse et paramètres de mesure du réflectomètre (indice, portée...etc)
- Logiciels FiberCable
- Export des données depuis le réflectomètre et Rapports (ODTR)

Modalités d'évaluation et de certification

Pour chacun des blocs, et de façon adaptée aux compétences à évaluer (sujets, supports, durées) : évaluations sous forme de mises en situations professionnelles reconstituées ou d'études de cas à partir de supports appropriés. Soutenance orale d'un dossier de travaux devant un jury de professionnels.

Evaluations réalisées en binôme et/ou individuel sur la FOAD et au plateau technique, en centre de formation, pouvant durer 1 à 6 heures.





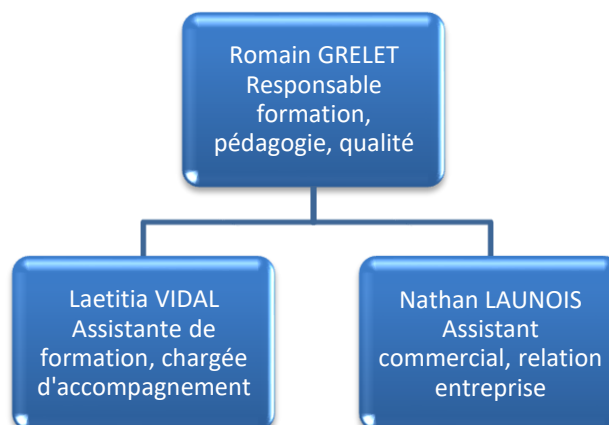
Suivi administratif et suivi de formation

- ✓ Accompagnement dans le montage et le suivi des dossiers de financement.
- ✓ Convention de formation.
- ✓ Livret d'accueil
- ✓ Feuilles de présence et émargement à la demi-journée.
- ✓ Mise en place d'un planning de suivi.
- ✓ Entretiens individuels à mi-parcours et/ou aux retours des stages.
- ✓ Suivi du responsable pédagogique pour validation avec les formateurs des objectifs et des moyens affectés.
- ✓ Livret de suivi individuel permettant l'évaluation des critères de comportement, de technicité, d'organisation et d'autonomie.
- ✓ Communication immédiate en cas de difficultés ou d'absence.
- ✓ Bilan de fin de formation avec l'ensemble des acteurs du projet.
- ✓ Suivi des stagiaires à M+1, M+6, M+12.

Modalités d'assistance et délais de réponse

- ✓ Permanence téléphonique du Lundi au Vendredi de 09h00 à 17h00 au 05 57 61 78 40
- ✓ RDV avec les formateurs ou le responsable de formation sur demande formation@optitek.fr
- ✓ Questions et contacts possibles via FB : OptitekFrance

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL





Conditions Générales de Vente 01/01/2021

Désignation

La société RDV PROJECTS SAS - OPTITEK désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 123 Avenue René Cassagne CENON 33150

RDV PROJECTS SAS - OPTITEK met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à CENON, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société RDV PROJECTS SAS - OPTITEK
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société RDV PROJECTS SAS - OPTITEK pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société RDV PROJECTS SAS - OPTITEK s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société RDV PROJECTS SAS - OPTITEK, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où





la société RDV PROJECTS SAS - OPTITEK ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contact@optitek.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

Dans le cadre d'un financement via le compte personnel de formation, les conditions générales de vente de la caisse des dépôts et consignations s'appliqueront alors.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société RDV PROJECTS SAS - OPTITEK ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société RDV PROJECTS SAS - OPTITEK sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société RDV PROJECTS SAS - OPTITEK s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société RDV PROJECTS SAS - OPTITEK et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Bordeaux.

